

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 02/04/2021

AUTISME ET TROUBLE DU NEURO DEVELOPPEMENT Les diagnostics s'accélèrent, les accompagnements s'améliorent

L'ARS Bretagne, en lien étroit avec ses partenaires associatifs, sanitaires, médico-sociaux et institutionnels (Conseils départementaux, MDPH, Rectorat, DREETS, AGEFIPH, CPAM...), décline régionalement la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement. Les partenaires déploient un repérage et un diagnostic de plus en plus précoces. Aussi, ils améliorent l'accompagnement en favorisant l'inclusion et en développant les solutions d'accès aux soins. La journée mondiale de sensibilisation à l'autisme constitue une belle occasion de dresser le bilan des travaux et de préciser les enjeux à venir.

Améliorer le repérage et le diagnostic

- Réalisations : en Bretagne, **quatre plateformes départementales de coordination sont désormais ouvertes pour les enfants avec troubles du neurodéveloppement, âgés de 0 à 7 ans**. Depuis le début de l'année 2020, 1300 enfants leur ont été adressés, permettant d'engager et de financer 1000 parcours de bilan et d'interventions, avec l'un des 200 professionnels libéraux partenaires. Elles proposent, dès les premiers signes d'alerte repérés par un médecin, un parcours gratuit de bilan et d'interventions mobilisant des professionnels des structures médico-sociales et/ou des professionnels libéraux (psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues).

À noter, le caractère expérimental de la plateforme des Côtes d'Armor qui prend en charge le parcours des enfants jusqu'à 12 ans, en vue d'une généralisation de cette disposition dans le courant de l'année 2021.

- A venir : afin d'améliorer les délais d'accès à un diagnostic, **le centre ressource autisme breton** a élaboré un plan d'actions pour optimiser son fonctionnement et accompagner la montée en compétence de tous les professionnels en capacité d'établir des diagnostics dans les territoires. Sa mise en œuvre est prévue pour 2021 avec :
 - l'organisation d'une nouvelle session de formation au diagnostic de l'autisme à destination de 250 professionnels issus des CAMSP, CMPP et CMP de la région ;
 - le démarrage, en mars, d'une opération massive de rattrapage diagnostique des dossiers en attente, mobilisant 1,4 million d'euros et 15 professionnels en renfort.

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cédex

Développer l'inclusion dans tous les domaines

A l'école, en partenariat avec le rectorat

- Réalisations : **7 unités d'enseignement en maternelle et 1 unité d'enseignement en élémentaire** sont déjà en fonctionnement.
- A venir : près de 4 000 000 d'euros seront mobilisés d'ici 2022 par l'ARS Bretagne sur l'ensemble des dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire pour les enfants avec autisme : **5 nouvelles unités en maternelle et 3 unités en élémentaires** ouvriront d'ici 2022, dont la moitié dès la rentrée scolaire 2021.

Dans la vie sociale, avec les groupes d'entraide mutuelle pour les adultes avec autisme

- Réalisations : un **premier groupe d'entraide mutuelle pour personnes avec autisme** a ouvert en 2020 à Brest.
- A venir : suite à un appel à candidatures organisé par l'ARS Bretagne en 2020, **3 nouveaux groupes d'entraide mutuelle** ouvriront en 2021 dans les départements des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Dans la vie professionnelle, avec l'emploi accompagné

- Réalisation : porté par l'association LADAPT en Bretagne, le dispositif permet d'accompagner dans l'emploi près de 170 personnes en situation de handicap dont 40% sont concernées par un trouble du spectre de l'autisme.
- A venir : en 2021, l'objectif est de porter la file active de ce dispositif à 280 personnes accompagnées.

Dans le logement, avec l'habitat inclusif

- Réalisations : 2 appels à candidatures pour le déploiement de l'habitat inclusif ont été organisés par l'ARS Bretagne en 2019 et 2020, dans les 4 départements. Dans ce cadre, 23 projets d'habitat ont été retenus dans le champ du handicap dont l'autisme qui concerneront 165 habitants.

Favoriser l'accès aux soins

- Réalisations : des **dispositifs Handiaccès** ont été mis en place dans chaque département breton. Ils permettent, en fonction des besoins, l'orientation vers des structures et des dispositifs d'offre de soins mobilisant des professionnels sensibilisés au handicap. Près de 2/3 des personnes prises en charge dans ce cadre sont concernées par un trouble du spectre de l'autisme.

La crise COVID a eu pour effet d'accélérer la structuration des dispositifs d'appui sanitaire à destination des professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap dont les personnes avec autisme. A titre d'exemple :

- des référents médicaux, ressources en matière de handicap ont été identifiés dans les SAMU
- des webconférences à destination des professionnels ont été organisées mobilisant des infectiologues, des médecins de rééducation fonctionnelle, des psychiatres et l'espace éthique de Bretagne
- Une plateforme de ressources dans le champ du handicap a été créée avec l'appui du CREA Bretagne qui sera pérennisée et enrichie au-delà de la crise sanitaire.

Aller plus loin

- **L'ARS Bretagne** : www.bretagne.ars.sante.fr
- **LADAPT** : www.ladapt.net/lemploi-accompagne
- plateforme de ressources dans le champ du handicap www.embruns.bzh/
- **Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées** handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/
- **Centre Ressource Autisme Bretagne** : www.cra.bzh/